

L'Université de Liège 1936-1967

Robert DEMOULIN,

Professeur à la Faculté de philosophie et lettres



Je vous demande toute votre indulgence. Elle sera nécessaire car je vais vous parler de problèmes que vous connaissez fort bien. Alors que mes collègues et amis qui m'ont précédé à cette tribune vous ont tenu sous le charme de leur éblouissante érudition, c'est à de sèches énumérations parsemées de chiffres et à de sévères réflexions que vous devez vous attendre maintenant.

Mais je sais que votre sympathie m'est acquise, puisqu'il s'agit d'évoquer les transformations d'une institution à laquelle vous êtes tous attachés.

Une Université est trop mêlée à la société pour ne pas avoir subi profondément l'influence des événements politiques qui ont ébranlé le monde depuis trente ans.

Comment ne pas évoquer ce soir nos morts de la Lys, nos fusillés de la Citadelle, et ceux qui, marqués des signes fatidiques N.N. (Nacht und Nebel) ne sont pas revenus des camps de concentration ? L'Université a subi le choc de la deuxième guerre mondiale. Pendant la montée des périls, les esprits inquiets travaillaient avec moins d'ardeur et dans cette atmosphère lourde d'attente, étudiants et professeurs étaient détournés facilement de leurs éprouvettes ou de leurs manuscrits.

Puis ce fut la guerre, et la vie universitaire tourna au ralenti pen-

dant cinq ans. Sous la houlette du recteur de guerre, Léon Graulich, l'Université échappa aux embûches que lui tendit l'occupant.

Au sortir de l'épreuve, il fallut panser les plaies. Les dommages matériels étaient sérieux aux bâtiments du Val-Benoît. Ils furent vite réparés et en 1947, dans les instituts restaurés, la Faculté des sciences appliquées accueillit ses invités pour célébrer le Centenaire de l'A.L.L.g. Un Congrès et une exposition remarquables avaient été organisés de main de maître.

Et la vie reprit son cours habituel.

De 1945 à nos jours, grâce à Dieu, les événements extérieurs ont épargné l'Université. Crises de Berlin, de Budapest, de Suez ou de Cuba, guerre de Corée ou du Vietnam ont préoccupé les esprits mais les chocs étaient amortis dans les laboratoires ou les bibliothèques.

La vie politique intérieure a été agitée. Question royale, guerre scolaire, grève de 1960, autant de remous qui secouèrent le pays et qui eurent leur retentissement normal à l'Université.

Mais c'est l'expansion universitaire qui remua le plus notre Maison et vous avez tous le souvenir des manifestations du printemps 1965, le cortège dans les rues de Liège de milliers d'étudiants précédés d'un nombre impressionnant de professeurs, l'Assemblée générale de notre Association au Palais des Congrès dans une salle trop petite.

Une loi importante avait été votée par les deux chambres à la quasi-unanimité en 1953 sans attirer sur elle les feux de l'actualité, loi dont les conséquences devaient cependant être considérables.

Le grand recteur de la période d'entre deux-guerres, Jules Duesberg, avait réclamé avec insistance pour les Universités de l'Etat plus de liberté de manœuvre, plus d'autonomie. Ses efforts étaient restés vains. Ses successeurs reprisent la lutte, Léon Graulich, le chevalier Adolphe Braas, MM. Henri Fredericq et Fernand Campus. La centralisation devenait toujours plus gênante, la contrainte que « Bruxelles » faisait peser sur la province toujours plus lourde. Les griefs s'accumulaient. Lorsque notre collègue Pierre Harmel se vit confier la haute fonction de Grand Maître de l'Université, il chargea une commission des recteurs et administrateurs inspecteurs des Universités de l'Etat et de hauts fonctionnaires de préparer la révision de la loi organique des Universités.

Comme le déclarait le Ministre dans l'exposé des motifs de la loi, « Au moment où l'effort de tous doit tendre vers une reviviscence de la vie et de l'autonomie régionales, il est bon que les deux centres intellectuels créés par l'Etat au cœur des provinces flamandes et au cœur des provinces wallonnes, reçoivent un supplément de liberté ; la qualité des œuvres des deux Universités ne pourra qu'y trouver avantage ». Il ajoutait aussi « On a fréquemment souligné l'autonomie absolue des universités libres et le choix qu'elles peuvent faire des modes de gestion les plus fructueux en regard du carcan des règles administratives où risque d'étouffer ou à tout le moins de s'étierler le superbe effort scientifique et pédagogique poursuivi depuis plus d'un siècle par les Universités de l'Etat ».

Pour ce double motif, la loi du 28 avril 1953 fut accueillie avec une vive satisfaction à Liège. Nous n'allons pas en faire l'analyse ce soir. Mais nous rappellerons seulement qu'elle créa un Conseil d'administration, composé de douze membres : le Recteur-Président, le vice-Président, les cinq doyens des facultés et cinq représentants des facultés. Doyens et représentants sont élus par leurs collègues les premiers pour deux ans, les seconds pour quatre. Le Recteur et le vice-Président sont nommés par le Roi, mais sur présentation de leurs pairs.

Le Conseil d'administration est la pièce maîtresse de la réforme. Ses pouvoirs sont larges, qu'il s'agisse de nomination des membres du personnel enseignant, scientifique et administratif, ou d'administration budgétaire et financière de l'Université.

Voulez-vous quelques exemples ? C'est lui qui nomme les assistants, le personnel administratif de grade inférieur à celui de chef de bureau, le personnel de maîtrise, les gens de métier. C'est lui qui arrête le programme des cours, répartit les matières, réglemente la tenue des examens. Il dispose des crédits affectés à l'Université (à l'exception de ceux qui sont destinés au paiement des traitements) et en effectue la répartition entre les différents services universitaires. En matière de bâtiments, la loi ne répondait pas au vœu des autorités académiques. En commission de l'Instruction publique de la Chambre, le 3 février 1953, le gouvernement présenta un amendement au 4^e de l'article 18. Alors que le texte initial était le suivant : « Le Conseil d'administration exerce les droits de maître de l'ouvrage en ce qui concerne les travaux de construction, d'aménagement et d'entretien », le ministre remplaça cette disposition par la suivante : 4^e « arrête par ordre de priorité et communique à l'autorité compétente la liste des travaux de construction, d'aménagement et d'entretien à exécuter ; donne les directives pour la mise au point des avant-projets relatifs à ces travaux ; approuve les cahiers des charges et les plans d'exécution ». Sans discussion cet amendement fut admis et l'Université n'obtint pas la maîtrise de l'ouvrage. Vous vous rappelez les luttes menées avec une étonnante persévérance par notre recteur Marcel Dubuisson pour qu'on en revint au texte primitif. Il fallut attendre sept ans, la loi du 1^{er} août 1960, pour triompher. L'Université, en effet, était convaincue que, sans cette maîtrise, l'œuvre de reconstruction indispensable à son essor était vouée sinon à l'échec, du moins à de très sérieux retards.

Car il fallait reconstruire l'Université : les bâtiments, voilà la hantise des autorités académiques au cours des trente dernières années. Comme je l'ai rappelé au début de cet exposé, le Val-Benoit était à peine terminé, que la guerre survenait et en 1944 des bombes l'endommageaient gravement. Il fut restauré grâce à une concentration d'efforts exceptionnelle, mais les autres Facultés étaient bien mal logées. Les projets fusèrent : Abbaye de Saint Laurent, la Citadelle. Neuf hectares de terrains furent acquis en 1946 à Cointe. Un avant-projet fut établi, puis les espaces se révélèrent insuffisants et au moment où

le Conseil d'administration entra en fonctions il se trouva en face d'une situation inextricable. Le recteur Campus, le bâtisseur du Val-Benoît avec Marcel Dehalu, avait jeté des cris d'alarme dans le *Bulletin* de notre Association. Il avait dressé un plan de reconstruction qu'il avait borné aux limites du possible, et le Conseil avait commencé à œuvrer en disposant des crédits des Fonds de constructions scolaires et universitaires créés par la loi du 22 juin 1953.



Le domaine du Sart Tilman en 1967. — Vue du zoning nord.

(Cliché Gilis)

Bientôt, il décida l'implantation de la Faculté des Sciences au Sart Tilman. Le 11 mars 1959 le drapeau flottait sur tous les bâtiments universitaires, l'Etat avait acquis 172 hectares sur le plateau du Sart Tilman.

Cette victoire rendait plus nécessaire que jamais l'attribution de la maîtrise de l'ouvrage. Le 1^{er} août 1960 une loi nous l'accordait. La Commission nationale des Sciences, aux travaux de laquelle le recteur Dubuisson avait pris une part importante, avait insisté sur ce point. Elle avait reconnu d'ailleurs les besoins urgents de notre Université, qu'elle avait fixés à deux milliards et demi.

La dotation annuelle du Fonds des Constructions de l'Enseignement supérieur et des cités universitaires de l'Etat, créé le 22 avril 1958, était portée de 200 millions à 300 en 1961 à 350 en 1962 et à 400 millions de 1963 à 1970 ; 4 milliards pour la période 1961-1970.

Le Conseil d'administration décida le transfert de l'ensemble de l'Université au Sart Tilman, la construction d'un hôpital universitaire géré par elle, l'hôpital de Bavière conservant son statut, fut décidée le 8 juin 1960. De nouvelles acquisitions furent faites, dont le magnifique château de Colonster, de ses dépendances et de ses terres, qui portèrent l'ensemble du domaine à 577 hectares.

Grâce à ces crédits, une première tranche de travaux fut décidée, et c'est ainsi que dans six mois nous célébrerons le 150^e anniversaire de l'Université en inaugurant les bâtiments de Physique et de Chimie. Vous avez assisté à la projection du film sur la préparation de cette implantation, vous avez lu les luxueux cahiers du Sart Tilman. Vous avez visité déjà les lieux où s'édifient les nouveaux Instituts, et vous avez pu vous rendre compte de la qualité d'une œuvre exceptionnelle. Je ne veux ce soir citer aucun nom de ceux qui depuis près de dix ans luttèrent derrière le recteur Marcel Dubuisson, sans relâche, pour édifier cet ensemble, mais je ne puis oublier qu'il y a un an Henri Louis nous quittait, lui qui a tant fait pour le Sart Tilman.

..

Mais que sont les bâtiments sans les hommes ? Au recrutement du corps professoral, Jules Duesberg avait consacré le meilleur de lui-même. Il a croisé le fer pour bannir la politique de l'Université et pour assurer un choix judicieux des titulaires d'enseignement. Ses successeurs ont tous partagé ses vues et le Conseil d'administration ne s'est départi de ce souci d'impartialité dans ses appréciations.

Être guidé dans ses choix par des impératifs scientifiques, c'est bien, encore faut-il qu'il y ait possibilité de choix.

Pendant longtemps, la grande misère de l'Université n'a pas seulement été de vivre à l'étroit dans des locaux vétustes, mais de n'avoir pas suffisamment de professeurs, de chefs de travaux et d'assistants, de compter sur trop peu de techniciens, trop peu d'agents administratifs. Pendant des années — la lecture des discours de rentrée de nos recteurs et des rapports du vice-président Gothot est fort suggestive à cet égard — pendant des années les plaintes s'accumulent sur le refus du gouvernement d'accroître le cadre du personnel. En période d'interdiction de recrutement, le malaise s'aggrave dangereusement. La lutte fut dure mais lentement à partir de 1956 la roue de la fortune tourne à notre avantage. Le Conseil d'administration réussit à se faire entendre et d'année en année le cadre s'élargit. En 1935, l'Université comptait 18 chefs de travaux et 72 assistants ; en 1966, 120 chefs de travaux, 44 premiers assistants et 434 assistants.

Faut-il rappeler ici l'initiative liégeoise des professeurs et chargés de cours associés qui a permis d'éviter l'éclatement des chaires fondamentales et qui a surtout assuré l'avenir scientifique de dizaines de chercheurs et d'hommes de science de grande valeur qui piétinaient à longueur d'année en attendant une hypothétique promotion ?

Depuis dix ans, la croissance du personnel est devenue une réalité : au 1^{er} octobre 1966, le personnel scientifique de l'Université comptait 722 membres, le personnel administratif 245, le personnel technique et de métier 595, le personnel para-médical 71, sans compter 252 personnes occupées au nettoyage des locaux.

La croissance des crédits de fonctionnement est aussi remarquable. La misère des Universités d'Etat était grande au sortir de la guerre.

Voici comment s'exprimait en 1955 — dix ans après la fin des hostilités — Victor Gothot « Le projet de budget 1955 était catastrophique : non seulement, nous n'obtenions aucune des créations d'emplois sollicitées par suite de l'extension des services scientifiques et administratifs, mais encore les sommes essentiellement destinées à l'entretien des bâtiments et au fonctionnement des divers instituts et facultés étaient de 17 millions inférieures à nos propositions. Elles n'atteignaient même pas, à 878.000 francs près, les crédits terriblement insuffisants de 1954. »

« Il fallait intervenir énergiquement et rapidement si l'on voulait éviter de voir la recherche scientifique compromise, les bibliothèques dans l'impossibilité de continuer les abonnements à des périodiques indispensables, à plus forte raison d'acquérir les œuvres nouvelles, de procéder aux reliures qui s'imposent ; les locaux universitaires sombrer dans un état d'abandon et de délabrement total. »

« Le Conseil d'administration mit en relief le danger, le Recteur plaça le gouvernement devant ses responsabilités, alerta l'Administration et les personnalités politiques, exposa au Premier Ministre lui-même les motifs pour lesquels une majoration de crédits s'imposait.

« Résultat : pour la première fois, par amendement du gouvernement, les crédits prévus au projet de budget ont été augmentés. » Cette majoration de cinq millions, c'est la première d'une longue suite de victoires.

En 1953, le budget de l'Université pour le fonctionnement, l'équipement et les travaux d'entretien s'élevait à 33 millions, en 1966 il était de 243 millions. D'autre part, la Commission administrative du Patrimoine a multiplié ses initiatives. Pallier les carences de l'Etat, créer les associés de l'Université, soutenir Fulreac au Congo, intervenir à maintes reprises pour permettre la tenue de colloques, les voyages de professeurs et d'étudiants, les travaux de la Commission Droit et Vie des Affaires autant d'activités soutenues par la C. A. P. U.

..

Mais que de démarches, de luttes incessantes, harassantes, ont jalonné cette longue marche.

Ainsi l'accroissement des crédits, l'augmentation graduelle du personnel ont complètement modifié la vie interne de l'Institution. Mais bâtiments confortables, techniciens compétents, assistants talentueux,

professeurs brillants ne font pas une Université. Une université est une communauté d'étudiants et de professeurs. Les 1800 étudiants de 1935 sont devenus 7000 aujourd'hui même. Le changement quantitatif a bouleversé toute la vie universitaire. La foule des étudiants s'écrase dans les salles de cours. Les laboratoires sont envahis et il faut des trésors d'ingéniosité pour répartir les jeunes étudiants en groupes convenables.

L'élargissement du recrutement, le début de la démocratisation de l'enseignement ont transformé la mentalité des étudiants mais plus que la mentalité, les aptitudes. L'encadrement de cette jeunesse pleine d'ardeur et soucieuse de son avenir est indispensable. Le grand passage entre l'enseignement secondaire et l'Université est plus difficile que naguère.

Le drame des échecs trop nombreux aux examens de première candidature, à Liège, comme ailleurs, montre bien la gravité des tâches des professeurs et de leurs collaborateurs.

La Faculté des sciences appliquées a tenté une réforme de ses études. Vous vous souvenez du brillant exposé de notre ami Frenay lors de la cérémonie d'hommage que vous avez organisée en l'honneur de votre grand président Albert Dewandre. Les unités d'enseignement, l'encadrement serré des étudiants, les exercices multipliés, les interrogations fréquentes ont réduit le nombre d'échecs en candi-



Le domaine du Sart Tilman en 1967. — L'Institut de Physique.

(Cliché Gilis).

dature. Les premiers ingénieurs formés partiellement selon la nouvelle méthode sortiront en juillet prochain. La réforme — comme toute réforme — a été accueillie diversement. Elle témoigne du moins de l'audace de certains des nôtres, non seulement de leur audace, mais de leur énergie à sortir des vieilles habitudes.

Des initiatives nombreuses ont été prises dans toutes les Facultés. Des chaires nouvelles ont été créées. Il serait fastidieux de les énumérer ce soir. Mais elles vont de la musicologie et des langues scandinaves, du russe et de l'arabe aux domaines les plus modernes de la physique des solides, de l'astrophysique, ou des techniques spatiales.

Des centres interfacultaires ont été créés pour les sciences du travail et pour les sciences nucléaires. La Faculté de médecine a développé considérablement ses études de spécialisation. La Faculté de droit a transformé ses licences. L'Ecole de Commerce a pris un nouveau visage.

Le Centre d'étude des pays en développement se penche sur le Tiers Monde, et avec quelle compétence, puisqu'il est dirigé par l'ancien recteur d'Elisabethville notre collègue Frenkiel et que notre Université qui a créé Fulreac a joué un grand rôle au centre de l'Afrique

Mais cette jeunesse avide d'apprendre, trouve-t-elle les meilleures conditions matérielles d'existence ? L'histoire de la construction du Home Gustave Ruhl est pleine de leçons sur les obstacles à vaincre pour assurer aux étudiants un logement décent. Après bien des péripéties, le bel immeuble du boulevard d'Avroy ouvrit ses portes le 30 septembre 1959. Cette année, un deuxième qui porte le nom de Lucien Brull, qui se dévoua tellement pour le service social, sera inauguré au quai Godefroid Kurth. Au Sart Tilman est en construction un premier ensemble de homes. Mais les besoins sont grands et force sera encore à bien des étudiants de se contenter de chambres malsades ou de mansardes peu attrayantes.

Pendant la guerre, le recteur Graulich mit sur pied le service social qui, aidé par le Patrimoine et par votre Association, soulagea dans la mesure de ses moyens des situations fort pénibles. La paix revenue, il se développa et l'accroissement des crédits de l'État favorisa son essor. Ce n'est plus les soucis matériels mais les préoccupations spirituelles que le recteur Dubuisson voulut rencontrer lorsqu'il créa les cercles interfacultaires en 1955. Chacun put satisfaire ses goûts ou ses dispositions artistiques ou littéraires. La revue « Ecritures » a publié des œuvres intéressantes. Des expositions de photographies ont étonné le grand public.

Mais avant ces cercles, le professeur Dubuisson avait été à l'origine de la Chorale universitaire qui s'est taillé de magnifiques succès depuis sa première audition au Musée des Beaux-Arts et au Sanatorium Universitaire en mars 1948, et vous irez l'applaudir jeudi dans l'exécution du *Gloria* de Vivaldi et du *Requiem* de Fauré.

Le Théâtre Universitaire, auquel est lié si intimement le nom de Jean Hubeau, a cueilli des lauriers au cours de ces trente années. Bi-millénaire d'Auguste, *Les Bacchantes*, *la Paix* d'Aristophane, et combien

d'autres réalisations ce théâtre n'a-t-il pas mis à son actif ? Et il tente maintenant des expériences hardies.

Quant au sport, le R. C. A. E. ne rassemble-t-il pas plus de deux mille membres et ses 22 sections rivalisent d'ardeur pour remporter des victoires sur les stades ou dans les piscines.

Fait qui mériterait une recherche sociologique, la politique tente moins la jeunesse universitaire. Les cercles politiques ne font plus recette. Cependant l'U. G. — l'Union générale des étudiants — qui groupe tous les cercles facultaires, a organisé récemment des débats qui touchaient à la politique et qui ont eu un certain retentissement.

Mais ces étudiants sont tout de même venus chercher chez nous un enseignement de qualité. Nous croyons pouvoir dire qu'ils l'ont reçu. La preuve, les succès nombreux qu'ils ont remportés aux concours universitaires, aux concours des bourses de voyage, aux concours « Pro Juventute ». La qualité des travaux que vous couronnez chaque année témoigne de la valeur du personnel scientifique. Depuis 1935, 133 thèses d'agrégation de l'enseignement supérieur ont été défendues brillamment devant nos Facultés. Ainsi la moisson a été belle.

Quant aux maîtres, ils ont reçu des consécérations académiques nombreuses. Doctorats *honoris causa*, prix décennaux, prix quinquennaux, invitations à professer dans des Universités étrangères ou à participer à des colloques, autant de preuves du crédit que les membres de notre corps professoral ont gagné en Belgique et au delà de nos frontières. Dix prix Francqui ont été remportés par des professeurs de notre Université, dans les diverses disciplines.

Voilà le beau bilan des trente dernières années. Il est aride et je m'excuse d'avoir abusé de votre patience. Vous m'avez écouté avec attention et je vous en remercie vivement car je ne vous ai rien appris. Peut-être ai-je ravivé quelques souvenirs, éveillé un brin de nostalgie ?

Les dates et les faits sont toujours fastidieux. Vous êtes convaincus cependant après ces sèches énumérations que l'Université de 1967 n'est plus celle de 1936. D'aucuns le regretteront. Mais l'avenir est toujours plus séduisant et plus attrayant que le passé. Beaucoup a été fait mais comme celui qui figure en tête de la liste des docteurs *honoris causa* de notre Université et qui a réalisé tant de choses l'a dit récemment : il reste encore beaucoup, beaucoup à faire.

Tous ensemble, avec le dynamisme, la passion qui nous animent tous au service de notre *Alma Mater*, c'est-à-dire notre Mère, nous bâtirons l'Université de l'an 2017, l'Université du bi-centenaire.

Robert DEMOULIN.